

2013-2017
Togo (Lomé)

Mandant

Agence Française de Développement

Missions

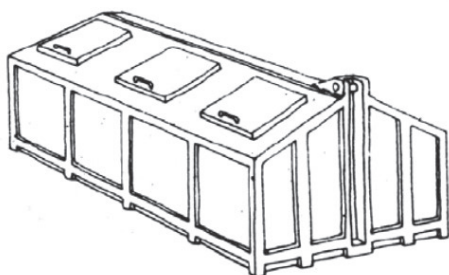
Appui à la préparation du 2ème Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL 2)
Diagnostics des pratiques de collecte et de recyclage dans la ville de Lomé
Elaboration d'un plan d'action pour la restructuration de la pré-collecte et le développement des filières de recyclage

Financement

AFD

Montant

45'000 Euros (Part URBAPLAN)/130'000 Euros (budget de l'étude) (évaluation à mi-parcours)
54'000 Euros (évaluation finale)



Illustrations

Haut : Croquis d'un container fermé destiné à la collecte des déchets

Bas : Précollecteur et compostage



Cette étude faite en cotraitance avec ANTEA comprenait deux volets :

Volet 1 - Evaluation à mi-parcours de la stratégie de réorganisation de la filière de collecte des déchets

Urbaplan a pour cela mené des enquêtes ménages portant sur 1400 ménages répartis de manière homogènes sur les 40 zones de précollecte que compte la Ville et auprès des 35 structures pré-collectrice afin d'évaluer le taux de collecte par zone, analyser les difficultés rencontrées par les pré-collecteurs pour maintenir leurs activités. Ces données ont été croisées avec une analyse socio-économique de la population pour dégager les corrélations entre insalubrité et niveaux de vie des habitants. Ce diagnostic a débouché sur des recommandations en matière de réorganisation de la pré-collecte et de la manière de mieux épauler la pré-collecte pour améliorer le taux de ramassage des déchets dans les zones les plus insalubres

Volet 2 - Diagnostic des pratiques de recyclages et développement des filières

Urbaplan a examiné au côté d'ANTEA l'organisation des filières de recyclage et la manière de conforter leurs activités par des aménagements spécifiques au niveau des dépotoirs intermédiaires. Il a été également estimé et comparé l'intérêt socio-économique pour l'agglomération de Lomé de valoriser les déchets organiques pour le développement de la filière de compostage et les déchets incinérables (y compris organiques) pour une valorisation énergétique dans un projet de production de clinker.

La seconde évaluation effectuée en 2017 a été conduite par URBAPLAN et a débouché sur des recommandations d'amélioration des pratiques de pré-collecte et collecte avec l'augmentation de la durée des contrats, l'emploi de mototricycles plus rapide et amortissables en 5 ans, le suivi des bennes de collectes par GPS, la disposition de conteneurs à opercules pour favoriser l'apport volontaire, le traitement mécanisé des déchets sur l'ancienne décharge pour extraire les parties fermentescibles et produire à moindre coût du compost et diverses pistes de renforcement de capacité des services